Image not found or type unknown

Modification d'un CDD de Droit Pu l

Par **Anthony R.**, le **02/03/2017** à **22:41**

Bonjour,
Je contacte votre forum pour obtenir une précision sur une modification de CCD.
Le contrat de ma conjointe prenant fin en Septembre 2016 était [s]soumis aux lois[/s]:
n°83-634 du 13 juillet 1983
Et **n°84-53 du 26 janvier 1984**

Elle a signé un nouveau cdd de droit public [s]reprenant les 2 lois ci dessus ainsi que, cette fois ci, 2 décrets[/s]:
Le **n°88-145 du 15 février 1988** modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984
Et le **n°92-849 du 28 août 1992** modifié portant statut particulier du cadre d'emploi des agents sociaux territoriaux.

Suite à ce changement de contrat, elle ne peut plus bénéficier de la prime de Noël dont elle jouissait avec son précédent contrat.
Y a t-il d'autres conséquences possible suite à ce changement de contrat?

Merci par avance.
Cordialement,

Par **P.M.**, le **02/03/2017** à **22:54**

Bonjour,
S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés